

- AVIS D'ATTRIBUTION -

1. Identification du pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
M. Jean-Marc DEICHTMANN, Président
Place de l'Hôtel de Ville - CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tel : 03.89.70.90.70 – Fax : 03.89.70.90.85
Email : direction@agglo-saint-louis.fr

2. Procédure :

Procédure adaptée selon les articles R.2123-1-1°, R.2123-4 et R.2123-5 du Code de la Commande Publique.

3. Objet du marché :

Rénovation des chaufferies des crèches de Hagenthal-le-Bas et de Ranspach-le-Bas.

4. Classification CPV :

Les références à la nomenclature européenne (CPV) associées à la présente consultation sont les suivantes :

Code CPV principal	Libellé du code CPV principal
45331110-O	Travaux d'installation de chaudières

5. Critères d'attribution :

Rang	Critères de jugement des offres	Pondération
1	Valeur technique de l'offre	45 %
2	Prix des prestations	40 %
3	Qualité environnementale de l'offre	15 %

6. Références de l'avis initial :

Avis d'appel public à la concurrence paru au BOAMP n°24-59928 du 23/05/2024.

7. Attribution du marché :

Titulaire :

NATURE ENERGIE France
46, rue Principale
68116 GUEWENHEIM



Montant des prestations :

Pour un montant total de 143 129,51 € HT (Offre de base), tiré de la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF) remise par le candidat.

Date d'attribution du marché : Mardi 30 juillet 2024

8. Autres renseignements :

Date de signature du marché : Lundi 29 juillet 2024

Le marché est consultable au siège de SAINT-LOUIS Agglomération, sur demande à adresser au service marchés publics de la collectivité, dans le respect des secrets protégés par la loi.

9. Date d'envoi du présent avis :

Mardi 30 juillet 2024

